



Rowing Canada Aviron
RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
28 janvier 2022
16 h (HP) / 17 h (HR) / 19 h (HE)
PAR VIDÉOCONFÉRENCE ZOOM
PROCÈS-VERBAL

Présents :

Carol Purcer, présidente
Tom Hawker, trésorier, directeur
Carol Hermansen, directrice provinciale
Lindsay Bergen, directrice pour les athlètes
Dana Thorne, directrice
Jane Thornton, directrice
Jennifer Walinga, directrice

Personnel

Terry Dillon, chef de la direction
Sid Murdoch, secrétaire

1. Allocution d'ouverture de la présidente et reconnaissance territoriale

La réunion a démarré à 16 h (HP) avec l'allocution d'ouverture de la présidente Purcer suivie par une reconnaissance territoriale de son lieu de résidence.

2. Approbation de l'ordre du jour (*Résolution à approuver*)

Les ajouts suivants ont été faits à l'ordre du jour :

- Discussion au sujet de la session plénière du samedi et de l'assemblée semi-annuelle de dimanche.
- Déclaration au sujet de l'aviron junior poids léger.

PROPOSITION N°1 : Ordre du jour de la réunion du conseil

Proposée par : Jennifer Walinga Appuyée par,

Que l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration du 28 janvier 2022 soit approuvé tel que modifié.

ADOPTÉE

3. Déclaration de conflits d'intérêts

La directrice pour les athlètes Bergen a reconnu son emploi auprès de l'Institut canadien du sport.

4. Revue et approbation des procès-verbaux précédents

4.1 20 et 21 novembre 2021 (*Résolution à adopter*)

Modifications

5.1 Le chef de la direction et le directeur des finances devraient figurer comme membres de droit.

9.1 Remplacer "oard" par "Board" (dans la version anglaise).

Il y avait deux très longues présentations liées à la gouvernance et à l'aviron junior poids léger qui devraient être résumées.

PROPOSITION N° 2 : 20 et 21 novembre 2021

Proposée par : Lindsay Bergen Appuyée par,

Que le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration des 20 et 21 novembre 2021 soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE

5. Dates de réunions du conseil d'administration

Une proposition d'un membre a été soumise cette année relativement à la présentation aux membres des données financières du deuxième trimestre.

En réponse à cette demande, le trésorier a déterminé que RCA pouvait présenter des données financières mises à jour aux membres après chaque trimestre après l'approbation du conseil d'administration. Pour être inclus dans la présentation de la session plénière avant l'assemblée générale annuelle, cela exigera une autre réunion du conseil en décembre de chaque année - la date du 14 décembre 2022 a été ajoutée au calendrier du conseil.

Le trésorier a souligné que pour la session plénière 2022, les données financières du deuxième trimestre devront être approuvées par le conseil.

PROPOSITION N° 3 : Résumé financier du deuxième trimestre

Proposée par : Tom Hawker Appuyée par,

Que le résumé financier du deuxième trimestre de RCA soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

Il est noté que le résumé du deuxième trimestre est un résumé non vérifié, basé sur une comptabilité de caisse et cela sera souligné par le trésorier à la session plénière.

6. Dates de l'assemblée annuelle

En raison d'un conflit d'horaire avec la Conférence de World Rowing à laquelle assistent la présidente et le chef de la direction, la date de l'assemblée annuelle doit être modifiée.

PROPOSITION N° 4 : Assemblée annuelle de RCA 2022

Proposée par : Tom Hawker Appuyée par,

Que l'assemblée annuelle de RCA 2022 se déroule le 29 septembre 2022.

ADOPTÉE

Il est noté par la directrice Thorne que la journée nationale de reconnaissance du gouvernement fédéral se déroulera le lendemain, soit le 30 septembre et devrait être soulignée pendant l'assemblée annuelle. Cela sera inclus dans le scénario de déroulement de l'assemblée.

7. Lieu de la réunion du conseil d'administration du printemps (Purcer)

La présidente Purcer a remarqué qu'il serait avantageux que la réunion du conseil en présentiel originalement prévue au printemps et qui devait se dérouler dans l'est du pays soit tenue à Victoria pour tenir compte des éléments suivants :

- À la réunion du conseil d'administration de novembre 2021, les directeurs n'étaient pas en mesure de visiter le CNE à Quamichan Lake ni de rencontrer les représentants municipaux en raison de mauvaises conditions météo.
- La majorité des membres du conseil d'administration et du personnel sont basés dans l'ouest du pays et que les coûts de déplacement seraient donc moins élevés.

8. Session plénière et assemblée semi-annuelle

La session plénière, *perspectives précédant le vote*, aura lieu à 14 h (HP), le samedi 29 janvier.

Il est important que le conseil d'administration soit présent pour entendre les commentaires des membres.

L'ordre du jour comprend la présentation du rapport financier par le trésorier, celui du comité sur les cotisations et les redevances, les modifications aux règlements administratifs et les modifications aux Code de course.

À propos de l'assemblée semi-annuelle de dimanche, les membres ont été informés par des communications de RCA, notamment de la tenue d'un webinaire sur les cotisations et les redevances et on leur a demandé de lire le document de l'ordre du jour à l'avance.

Les invitations à la réunion ont été envoyées au conseil d'administration pour la présentation sur les perspectives précédant le vote, la réunion conjointe du comité consultatif des provinces, la réunion du conseil et l'assemblée semi-annuelle.

Réunion semi-annuelle de RCA

Les membres du conseil d'administration seront présents, le port de la veste noire est désiré.

Les modifications aux règlements administratifs et au Code de course ne seront pas lues en entier, mais la réunion devrait quand même durer environ trois heures.

Les prix de RCA seront aussi décernés au début de la réunion, notamment deux prix d'excellence à des personnes pour l'ensemble de leurs réalisations bien que nous espérons pouvoir célébrer ces prix en personne l'année prochaine.

Les membres du conseil peuvent assister à la réunion à l'avance, vers 8 h 45 (HP).

9. Aviron poids léger pour les moins de 19 ans

À la suite de sa discussion en novembre 2021, le conseil d'administration de RCA a tenu compte d'enjeux touchant l'aviron poids léger chez les moins de 19 ans.

L'importance d'une consultation avec la communauté d'aviron a été reconnue pendant la rencontre du conseil consultatif des provinces et des comités d'organisation de régates.

Il a été remarqué que la rencontre de la CSSRA est programmée bien à l'avance, soit au mois de septembre, et ne peut pas être modifiée, mais une recommandation du conseil à sa réunion de mars pourrait influencer l'exigence sur les balances pour les rameurs poids léger de moins de 19 ans; cependant, sur la base de la preuve actuelle et avec les conseils des experts médicaux, il y a des enjeux immédiats à traiter et le conseil d'administration de RCA a adopté la proposition suivante :

PROPOSITION N° 5 : Aviron poids léger pour les moins de 19 ans

Proposée par : Jennifer Walinga Appuyée par,

Que le conseil d'administration de RCA est engagé envers le sport sécuritaire et à l'harmonisation avec World Rowing au sujet de la protection et la santé des rameurs poids léger de moins de 19 ans. Les experts médicaux possèdent une preuve substantielle des risques à la santé associés à l'aviron junior poids léger. Le conseil d'administration consultera la communauté d'aviron au sujet de la pratique de l'aviron poids léger chez les moins de 19 ans au Canada.

ADOPTÉE

10. Réunion conjointe du comité consultatif des provinces et du conseil d'administration

Le conseil rencontrera le comité consultatif des provinces le 29 janvier.

La discussion comprendra la correspondance signée par neuf associations provinciales d'aviron au sujet des répercussions de la perte des Jeux d'été du Canada en 2025. Un processus d'appel est en cours.

D'autres rapports ont aussi fait l'objet d'un examen du conseil au sujet de l'état de l'aviron dans chaque province - d'importants commentaires à propos des enjeux actuels.

11. Rapport du trésorier

PROPOSITION N° 6 : Huis clos

Proposée par : Tom Hawker Appuyée par,

Que la rencontre se poursuive à huis clos pour discuter des rapports financiers.

ADOPTÉE

PROPOSITION N° 7: Conclusion du huis clos

Proposée par : Tom Hawker Appuyée par,

Que la rencontre se poursuive sans le huis clos.

ADOPTÉE

12. Élément chronométré de l'assemblée publique

Le conseil a discuté de la tenue d'une deuxième assemblée publique. Il a été discuté qu'il n'y avait pas suffisamment de temps à la rencontre de janvier pour finaliser l'ordre du jour pour la prochaine réunion.

Le conseil programmera une autre réunion pour avoir une conversation complète.

Une communication sera envoyée par le conseil d'administration au groupe des anciens.

12. Ajournement

La rencontre est ajournée à 18 h 05 (HP).